

Les conséquences de la maltraitance

La maltraitance a des effets sur la qualité de vie des personnes touchées. Celles qui la vivent peuvent se replier sur elles-mêmes, ressentir de la peur, de l'insécurité, de l'anxiété, de la confusion et même souffrir de dépression.

Dans certains cas, la maltraitance peut mener une personne au suicide ou entraîner sa mort précoce.

Pour en savoir davantage sur la maltraitance et pour mieux la repérer, consultez le site suivant : maltraitanceaines.gouv.qc.ca

Notre politique interne envers la maltraitance est disponible sur notre site internet : www.maisondesaines.ca

Signalement

Toute situation de maltraitance doit être signalée à un membre de la direction au 450-377-3925 ou par courriel :

D.G. /Denis Charland
(mda.denis@cgocable.ca)

Adjoint/Mario Ladouceur
(mda.mario@cgocable.ca)

Responsable des soins/Roxanne Demers
(mda.roxanne@cgocable.ca)

Des outils de repérage de la maltraitance sont à leurs dispositions pour veiller à la bonne conduite de l'enquête et d'en assurer le suivi auprès des personnes concernées.

La ligne d'aide Abus Aînés peut aussi gratuitement vous renseigner au 1-888-489-abus (2287).

Dans le doute, signalez.

NE RESTONS PAS INDIFFÉRENTS À LA MALTRAITANCE!



*La maltraitance envers
les personnes aînées,
CA EXISTE !*

N'hésitez pas à en parler



La Maison des aînés
de Saint-Timothée inc.
CHSLD

La maltraitance envers les personnes âgées, Ça existe !

La maltraitance envers les personnes âgées peut exister dans tous les milieux, mais elle est souvent gardée sous silence, peu reconnue et peu dénoncée. Par conséquent, l'ampleur du phénomène demeure difficile à mesurer.

Acte isolé ou répété, la maltraitance peut se manifester sous forme de violence ou de négligence causée par une absence d'action appropriée.

Il arrive que la personne maltraitante ne souhaite pas ou ne comprenne pas le tort qu'elle cause à la personne âgée. Que la maltraitance soit intentionnelle ou non, ses conséquences sont toutefois bien réelles.

La négligence peut être présente dans tous les types de maltraitance et ses conséquences ne doivent pas être sous-estimées.

Les différents types de maltraitance

Une situation de maltraitance est souvent complexe. Elle implique rarement un seul type de maltraitance.

Physique

Se faire bousculer, pousser ou frapper, recevoir trop ou pas assez de médication, souffrir de malnutrition, devoir manger des aliments rapidement, attendre de façon exagérée pour aller à la salle de bain, etc.

Psychologique ou émotionnelle

Se faire humilier, menacer, surveiller, manipuler, infantiliser, ignorer, isoler ou intimider, etc.

Sexuelle

Se faire harceler, se faire agresser sexuellement, subir des attouchements, des propos ou des attitudes déplacés, des comportements exhibitionnistes, etc.

Matérielle ou financière

Se faire soutirer de l'argent ou voler des biens, subir des pressions par rapport à un héritage, etc.

Violations des droits de la personne

Subir de la discrimination en raison de son âge, se voir imposer un traitement médical, se faire empêcher d'exercer son droit de choisir, de recevoir des appels téléphoniques ou de la visite, etc.

Comment reconnaître la maltraitance ?

Certains indices peuvent révéler une situation de maltraitance:

Ecchymoses, blessures, perte de poids, manque d'hygiène, changement de comportements, dépression, isolement social,

Augmentation du nombre de transactions bancaires, disparition d'objets de valeur, etc.

Plusieurs indices peuvent être présents en même temps. Un indice observé n'est pas nécessairement lié à de la maltraitance, il faut toujours évaluer la situation.